

Elaboration de la stratégie partenariale de la Coalition Eau avec les réseaux de la société civile en Afrique de l'Ouest et du Centre

Appel à candidatures : termes de référence d'une mission d'accompagnement

25/01/2022

Diffusion à : *Consultant.es potentiel.le.s*

Date limite de réception des offres : 23 février 2022

Contact : Sandra Métayer, Coordinatrice de la Coalition Eau (sandra.metayer@coalition-eau.org)

1.	Présentation des acteurs	2
1.1	La Coalition Eau	2
1.2	L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement	2
2.	Contexte général de la mission	3
2.1	Historique du partenariat	3
2.2	Principaux résultats et défis	5
2.3	Les enjeux dans le cadre de la nouvelle stratégie 2021-2025 de la Coalition Eau	7
3.	L'objectif de la prestation	8
4.	Méthodologie et activités	9
5.	Durée de la mission.....	10
6.	Livrables.....	10
7.	Pilotage de la mission.....	10
8.	Calendrier	10
9.	Budget	11
10.	Profils recherchés	11
11.	Offre technique et financière.....	11
12.	Annexes.....	12
12.1	Liste des documents disponibles.....	12
12.2	Liste des ateliers d'échanges organisés	12

1. Présentation des acteurs

1.1 La Coalition Eau

Fondée en 2007, la Coalition Eau est le collectif des ONG françaises engagées pour les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement et pour la préservation et la gestion durable de l'eau, bien commun. Force collective de plaidoyer, d'analyse et de proposition, la Coalition Eau vise à :

- Influencer les décideurs, pour des engagements ambitieux et respectés
- Rassembler et représenter les ONG françaises du secteur, pour faire entendre leur voix
- Développer des plaidoyers communs avec les collectifs en France et à l'international, pour renforcer la mobilisation
- Produire une expertise et valoriser nos solutions, pour être force de proposition
- Renforcer nos connaissances et partager nos expériences, pour une plus grande capacité d'action
- Mobiliser les médias et l'opinion publique, pour donner un écho à nos messages

Pour plus d'informations sur la Coalition Eau : www.coalition-eau.org

La Coalition Eau étant un collectif informel, elle est hébergée en tant que « programme » par le Gret, qui assure le rôle de porteur administratif. Fondé en 1976, le Gret est une ONG française de développement qui agit du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ses plus de 700 professionnels interviennent sur une palette de thématiques afin d'apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire.

La présente prestation sera contractualisée avec le Gret, pour le compte de la Coalition Eau, et en lien avec les partenaires de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement.

1.2 L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement

La Coalition Eau a appuyé, depuis 2008, l'émergence de réseaux d'Afrique francophone du secteur Eau et Assainissement, à travers une stratégie qui repose principalement sur l'échange d'expériences en matière de plaidoyer, entre les réseaux de la société civile de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces échanges ont permis de créer une véritable dynamique, informelle, sous la forme d'une communauté de pratiques et d'intérêts, avec des réseaux (dont la Coalition Eau) qui partagent des visions, des objectifs et des modes d'actions communs.

Lors du 8^{ème} atelier d'échange d'expériences organisé en 2019 au Sénégal, les collectifs de cette dynamique informelle ont décidé de la doter d'un nom, « l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement » (AAFEA). Selon la déclaration finale de l'atelier, l'AAFEA « a pour objectif de renforcer les capacités et l'expertise de la société civile du secteur dans la sous-région, d'échanger les pratiques et mener des plaidoyers nationaux et internationaux, sur des enjeux communs, en vue de l'atteinte des ODD, et plus particulièrement de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement » (voir en annexe).

Dans 8 pays sur les 10, les réseaux sont constitués sous la forme de collectifs sectoriels ou collectifs globaux ayant une commission sur l'eau. Deux pays ne disposent d'aucun réseau structuré et sont représentés par des associations individuelles (Tchad, Mauritanie).

Les structures des 10 pays concernés sont :

Pays	Points focaux	Porteurs administratifs
------	---------------	-------------------------

		(collectif sans entité juridique)
Bénin	CANEA (Cadre des Acteurs Non Etatiques pour l'Eau et l'Assainissement)	Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE)
Burkina Faso	SPONG (Secrétariat Permanent des ONG)	
Cameroun	Réseau AME (Alliance pour la Maitrise de l'Eau)	
Guinée	Coalition Nationale Action et Plaidoyer pour l'Eau (CNAPE)	Carbone Guinée
Mali	CN-CIEPA (Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement)	
Mauritanie	Association Tenmiya	
Niger	CCOAD (Chambre de Concertation des ONG et Associations de Développement)	
Togo	CCEABT (Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo)	
Tchad	Association pour la Défense des Droits des Consommateurs (ADC)	
Sénégal	POSCEAS (Plateforme des OSC Eau et Assainissement au Sénégal)	CONGAD (Conseil des ONG et Associations de Développement)

2. Contexte général de la mission

2.1 Historique du partenariat

La crise de l'eau est avant tout un problème de gouvernance. Face à cet état de fait, les Etats reconnaissent la nécessité de dialoguer avec toutes les parties prenantes, notamment les acteurs de la société civile, afin de favoriser une gestion équitable et partagée de la ressource en eau, en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Mais pour être un acteur incontournable, force de proposition, organisé et crédible face aux pouvoirs publics, la société civile a besoin de renforcer sa structuration, ses connaissances et ses capacités d'analyse des politiques publiques et des enjeux du secteur.

C'est dans cette perspective que, depuis 2008, la Coalition Eau accompagne les collectifs de la société civile du secteur de l'eau et de l'assainissement de 8 pays africains (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo), puis 10 pays (+ Tchad et Guinée), en vue de l'atteinte des objectifs internationaux (OMD puis ODD) dans la Sous-région.

Des activités variées ont été menées dans le cadre des alliances tissées entre la Coalition Eau et les collectifs africains :

1 - Réalisation de 8 études pays, d'identification des collectifs de la société civile Eau-Assainissement- Hygiène (EAH) (2008)

Ces études avaient pour objectif de mieux connaître le paysage de la société civile : identifier les organisations en présence, faire un panorama des collectifs d'associations ainsi que des réseaux d'acteurs, identifier les forces et faiblesses en termes d'ancrage institutionnel, de positionnement dans le paysage de la gouvernance de l'eau, de degrés d'implication et de partenariat avec les autorités, de capacité d'influence sur les politiques publiques et de participation dans

les processus décisionnels ou les espaces de dialogue déjà existants. Un certain nombre de besoins d'appuis structurants ont été identifiés, dont la nécessité de favoriser les synergies et les échanges entre les différents réseaux d'OSC et de travailler au renforcement de capacités (connaissances en matière de plaidoyer, en matière d'eau et d'assainissement, etc.).

→ *La synthèse de ces études est disponible en annexe.*

2 - Organisation de 8 ateliers d'échange d'expériences et de renforcement des capacités des collectifs de la société civile EAH

Ces ateliers ont été mis en place à partir de 2010. Basés sur le renforcement mutuel, ils permettent de partager les expériences de mobilisation des collectifs : les pays (y compris la Coalition Eau) y présentent les initiatives de plaidoyer récentes menées au niveau national. Des temps de formation sont également organisés sur des sujets identifiés par les collectifs (techniques de plaidoyer, suivi budgétaire, eau et changement climatique, ODD, contrôle citoyen...). Ces ateliers sont également propices pour partager les informations sur les grands enjeux du secteur : l'agenda Développement, l'agenda Climat et les grandes conférences internationales sur l'eau. Des sessions de réflexion stratégique peuvent également être menées afin d'élaborer des plans d'action ou des stratégies de plaidoyer. Lors du dernier atelier organisé en 2019 au Sénégal, les collectifs ont travaillé à identifier des enjeux de plaidoyer commun et à une stratégie de plaidoyer sous-régionale autour de ces enjeux.

Pour ces ateliers, les complémentarités avec d'autres organismes mobilisés sur l'appui à la société civile ont été exploitées. Ainsi, le Partenariat Sanitation and Water for All (SWA) est devenu un partenaire technique et financier régulier. D'autres réseaux d'appui aux OSC sont invités, afin de mutualiser les forces : End Water Poverty, Watershed, Water Integrity Network, ANEW...

La Coalition Eau prévoit d'organiser, en partenariat avec la POSCEAS (Sénégal), un prochain atelier d'échanges au Sénégal en marge du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau, avec 4 jours de participation au Forum (21-24 mars 2022) et 2 jours d'atelier de l'AAFEA (25-26 mars 2022).

→ *La liste des 8 ateliers d'échanges organisés est disponible en annexe.*

3 - Elaboration, mise en œuvre et suivi-évaluation du projet « Eau et Assainissement pour Tous (EAT) : Pour une société civile forte et entendue en Afrique de l'Ouest » (2013-2016)

Piloté par le SPONG (plate-forme des ONG du Burkina Faso) et financé par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD), ce projet a été élaboré dans le cadre du partenariat avec la Coalition Eau et des ateliers annuels organisés (voir ci-dessus). Mené de décembre 2013 à avril 2016, le projet EAT a visé à renforcer la voix et l'influence de la société civile dans 8 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo), pour un accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Ceci à travers le renforcement des capacités, de l'expertise et de la force de proposition des collectifs de la société civile du secteur eau et assainissement ; la participation de la société civile aux processus de décisions et aux espaces de dialogue et de concertation du secteur ; l'amélioration et la dynamisation de l'accès à l'information, la diffusion et le partage des connaissances sur les enjeux du secteur. Le budget de ce projet était de 250 000 USD.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation externe par le FNUD. Bien que l'évaluation ait recommandé une phase 2 du projet, celle-ci n'a pas été retenue par le FNUD en raison d'un trop grand nombre de dossiers et la priorité accordée aux primo-accédants.

→ *La fiche de présentation de ce projet est disponible en annexe.*

4- L'appui à la participation à certains événements internationaux

La Coalition Eau a soutenu ponctuellement la participation de certains collectifs dans des événements internationaux. L'objectif était de favoriser la représentation de la société civile lors des événements majeurs du secteur mais également, pour les réseaux de l'AAFEA, de renforcer la coopération entre réseaux, d'améliorer la compréhension des enjeux du secteur, d'ouvrir des opportunités de dialogue avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires.

Ainsi certains collectifs africains ont été soutenus pour :

- Des Forums Mondiaux de l'Eau (en particulier la réunion de lancement préparatoire au Forum de Dakar en juin 2019 et la participation prévue pour la tenue du Forum en mars 2022 à Dakar)
- Des réunions ministérielles du Partenariat Sanitation and Water for All (réunion au Costa Rica en 2018)
- COP Climat (COP23 à Bonn).

5 - Le soutien dans la réalisation d'études

Des études pour appuyer les plaidoyers des collectifs ont été menées, notamment :

- L'étude des mécanismes nationaux de redevabilité mis en place par les différents gouvernements dans le cadre de l'Agenda 2030 (2018) : Entre octobre 2017 et mars 2018, la Coalition Eau et ses partenaires End Water Poverty, Watershed Empowering Citizens Consortium, WSSCC, et avec le soutien de Sanitation and Water for All (SWA), ont mené une étude approfondie des mécanismes de redevabilité existants pour la mise en œuvre de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement dans 25 pays. Parmi ces études de cas-pays, 6 ont été réalisées par les partenaires de l'AAFEA.
- Rapport d'état des lieux sur la reconnaissance et l'intégration des droits humains à l'eau et à l'assainissement par 10 pays (2021) : réalisée par un consultant, cette étude avait été proposée lors de discussions sur la stratégie sous-régionale de plaidoyer de l'AAFEA, dans l'objectif de comparer l'intégration des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement dans les cadres juridiques et politiques des 10 pays, afin d'alimenter les plaidoyers nationaux.

6- Un projet de micro-subventions (2020-2021)

Suite à l'annulation de l'atelier d'échanges prévu en 2020 en raison de la pandémie, la Coalition Eau a mis en place un dispositif de micro-subventions, entre septembre 2020 et mars 2021. Avec une enveloppe d'environ 5000€ par pays, ces micro-subventions avaient pour objectif de soutenir la mise en œuvre d'une activité au niveau national, qu'il s'agisse de plaidoyer, d'expertise ou de renforcement de capacités. Les activités devaient être issues à la fois des plans d'actions nationaux des collectifs et de la stratégie de plaidoyer sous-régionale définie par l'AAFEA en 2019. Les réseaux de 8 pays ont proposé, puis réalisé, des micro-projets : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

→ *Un document de présentation des activités réalisées par les différents collectifs est disponible en annexe.*

2.2 Principaux résultats et défis

L'AAFEA rassemble une diversité d'acteurs. Il n'existe pas à l'heure actuel de diagnostic des différents acteurs ou du partenariat avec la Coalition Eau. Cependant, les rapports d'activités de

la Coalition Eau, le rapport d'évaluation du projet FNUD et les remontées des collectifs lors des ateliers permettent d'identifier un certain nombre d'avancées et de défis.

Résultats :

Parmi les principaux résultats, on note le passage d'une dynamique de renforcement de capacités à l'émergence d'une alliance sous-régionale, informelle, que les collectifs ont voulu doter d'un nom en 2019 pour qu'elle soit davantage visible, l'Alliance d'Afrique francophone pour l'eau et l'assainissement (AAFEA). Les réseaux, dont certains se connaissent depuis plus de 10 ans, semblent avoir développé un sentiment d'appartenance à une dynamique collective. Cette alliance prend principalement la forme d'une communauté de pratiques et d'intérêts : les réseaux ont en commun les mêmes objectifs de structuration du milieu associatif et de plaider et d'influence des politiques publiques du domaine de l'eau. Ils partagent des visions assez proches des changements nécessaires pour faire évoluer l'accès à l'eau et à l'assainissement et la gestion des ressources en eau. Ils identifient ainsi des enjeux de plaidoyer forts et communs, autour notamment du droit humain à l'eau et à l'assainissement, de la gouvernance et des financements. Ces enjeux globaux sont également partagés par la Coalition Eau, dans ses plaidoyers en France et à l'international. Ces réseaux sont aussi porteurs de messages communs vis-à-vis des espaces politiques internationaux majeurs dans le domaine de l'eau. Ainsi une forme de stratégie partenariale s'est créée de façon spontanée, autour de visions partagées, d'objectifs communs, de modes d'action similaires, de renforcement mutuel et de travaux collectifs.

On observe également des avancées au niveau national. Dans certains pays, des réseaux nationaux se sont structurés (POSCEAS au Sénégal, CNAPE en Guinée...) inspirés par les pays voisins notamment. Le renforcement mutuel, en particulier lors des ateliers d'échanges, semble avoir permis l'amélioration des connaissances de certains collectifs sur les enjeux EAH, les politiques publiques associées, sur le plaidoyer et le contrôle citoyen (y compris pour la Coalition Eau). L'évaluation du projet FNUD a également mis en avant le fait que les dialogues entre pouvoirs publics et réseaux de la société civile dans plusieurs pays s'étaient renforcés.

Enfin, la dynamique a fait l'objet, au fil des années, d'un intérêt croissant d'ONG/OSC internationales partenaires, qui se sont associées aux ateliers d'échanges. Des liens ont aussi parfois été développés entre les équipes des ONG membres de la Coalition Eau présentes dans les pays et certaines plateformes nationales.

Défis :

Des défis importants subsistent. Les niveaux de structuration, les capacités institutionnelles, humaines et financières des collectifs sont hétérogènes. Certains réseaux rencontrent des difficultés pour renforcer la dynamique associative et l'implication des membres, la gouvernance ou encore la gestion administrative et financière. Les capacités de plaidoyer, le dynamisme des activités menées et l'impact sur les politiques publiques des pays sont très variables d'un réseau à l'autre. Les opportunités d'influence dépendent également fortement des contextes politiques des pays.

L'accessibilité aux financements pour la société civile reste également l'obstacle majeur au renforcement de l'action des réseaux : peu de guichets de financement existent pour des projets de plaidoyer et de participation citoyenne ; les contraintes des grands bailleurs sont parfois difficiles à respecter ; les modalités de l'aide au développement sont souvent centrées sur des projets ponctuels, au détriment d'appuis de longue durée nécessaires aux processus d'animation et de

plaidoyer. Plusieurs collectifs partenaires sont en situation de précarité et rencontrent des difficultés pour salarier de façon pérenne du personnel qualifié et pour financer leurs activités sur le long terme.

Enfin, l'animation de la dynamique sous-régionale repose largement sur la Coalition Eau. La Coalition Eau a toutefois essayé de se placer dans une posture de réciprocité, lors des ateliers d'échanges, en partageant, comme les autres collectifs, ses propres expériences de plaidoyer en France et en bénéficiant du renforcement mutuel. Lors du projet FNUD, elle s'est également mis en retrait pour laisser le collectif du Burkina Faso, le SPONG, jouer un rôle d'animateur et coordinateur du projet sous-régional. Cependant, après le projet et sans financement dédié, force est de constater que le maintien de la dynamique sous-régionale repose sur la disponibilité de financements et de moyens humains de la Coalition Eau. Au près de l'Alliance, la Coalition Eau a donc un rôle double : un réseau « eau » membre de cette dynamique d'échanges et un rôle de partenaire technique et financier.

2.3 Les enjeux dans le cadre de la nouvelle stratégie 2021-2025 de la Coalition Eau

Le chantier de travail « Appui aux OSC en Afrique » a pris une nouvelle ampleur dans la nouvelle stratégie 2021-2025 de la Coalition Eau, ses membres ayant souhaité qu'il devienne un axe stratégique à part entière. Dans ce cadre, les ONG ont identifié comme enjeux principaux celui, d'une part, de mieux connaître les collectifs, leurs besoins et leurs demandes, et d'autre part, de clarifier le rôle de la Coalition Eau pour les accompagner.

C'est pourquoi il a été décidé que la Coalition Eau se doterait d'une stratégie partenariale opérationnalisée, laquelle permettrait de clarifier les objectifs du partenariat, le positionnement des acteurs, les besoins exprimés par les partenaires, les accompagnements proposés par la Coalition Eau et les chantiers communs. Elle permettra également de créer des synergies avec les autres acteurs actifs en matière de renforcement de la société civile dans la sous-région. Enfin, ce travail doit également favoriser le développement des liens entre les équipes des ONG membres présentes dans les pays et les plateformes nationales.

La stratégie 2021-2025 de la Coalition Eau prévoit de poursuivre le renforcement mutuel, entre l'ensemble des réseaux de l'AAFEA, et l'animation d'une dynamique collective sous-régionale. Comme elle le fait depuis plusieurs années, la Coalition Eau co-organisera des ateliers d'échanges et de formation réguliers de l'AAFEA et la tenue de webinaires en ligne. Ces échanges « entre pairs » permettront de renforcer les capacités de plaidoyer des réseaux et d'alimenter leurs travaux à l'échelle nationale (y compris ceux de la Coalition Eau). Également, une animation plus rapprochée et des outils de communication internes devraient être mis en place au sein de l'Alliance. Le soutien financier à la participation des réseaux de l'AAFEA à certains événements internationaux permettra en outre de renforcer la coopération entre réseaux, d'améliorer la compréhension des enjeux du secteur, d'ouvrir des opportunités de dialogue avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires.

Les ONG membres estiment également que la Coalition Eau devrait mettre en place un partenariat renforcé avec 2 à 3 réseaux nationaux, pour accroître son impact en termes d'accompagnement et parce que ses moyens limités ne permettent pas d'accroître les collaborations avec 10 partenaires. Ainsi, des critères devraient être définis pour identifier 2 à 3 réseaux de l'AAFEA avec lesquels approfondir le partenariat. Ces réseaux pourraient jouer un rôle particulier dans le renforcement et l'animation de la dynamique sous-régionale. Dans le même temps, la Coalition Eau pourrait leur apporter un accompagnement rapproché, afin de renforcer

d'avantage les compétences et les capacités de plaidoyer, la structuration et le fonctionnement des réseaux. Cela pourrait par exemple se traduire par un accompagnement technique (missions d'accompagnement, échanges réguliers, formations, mise à disposition d'outils...), le soutien à l'élaboration de stratégies de plaidoyer, le co-financement de projets de plaidoyer concrets, etc.

3. L'objectif de la prestation

Objectif général :

La mission du/de la consultant.e a pour objectif d'accompagner l'élaboration d'une stratégie partenariale de co-renforcement de la Coalition Eau et des collectifs de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement, à visée opérationnelle d'ici à 2025, permettant de décliner la stratégie 2021-2025 de la Coalition Eau et de mettre en œuvre les objectifs de l'AAFEA¹.

Objectifs spécifiques :

- Proposer une méthodologie pour l'élaboration de la stratégie de co-renforcement de la Coalition Eau et des collectifs de l'AAFEA, qui soit applicable à horizon 2025
- Faire un diagnostic des forces et faiblesses des réseaux (dont la Coalition Eau), identifier les principaux besoins en termes de renforcement et les principales capacités disponibles
- Identifier 2 à 3 réseaux qui peuvent jouer un rôle moteur dans le renforcement et l'animation de la dynamique sous-régionale
- Accompagner la Coalition Eau et les réseaux de l'AAFEA à co-construire une stratégie partenariale d'accompagnement et de co-renforcement.

Résultats attendus :

Les résultats attendus de cette mission sont les suivants :

- 1) L'interconnaissance des partenaires est approfondie grâce à un travail de diagnostic partagé

Si la Coalition Eau est plutôt familière des visions stratégiques et positionnements politiques des partenaires de l'AAFEA (du fait des collaborations autour du plaidoyer), elle a une connaissance assez partielle des capacités administratives et financières, des modalités de gouvernance et d'organisation des réseaux, de leurs principales activités et de leurs résultats en matière de structuration du milieu associatif et en matière de plaidoyer dans les pays. Un diagnostic des forces/faibles, des besoins et de l'identification des capacités disponibles, y compris pour la Coalition Eau, est mené, dans une démarche participative.

- 2) Une stratégie d'accompagnement et de renforcement de la Coalition Eau et des réseaux de l'AAFEA est co-construite

¹ L'AAFEA « a pour objectif de renforcer les capacités et l'expertise de la société civile du secteur dans la sous-région, d'échanger les pratiques et mener des plaidoyers nationaux et internationaux, sur des enjeux communs, en vue de l'atteinte des ODD, et plus particulièrement de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement »

Il s'agit d'une part, de mieux appréhender les besoins et, d'autre part, d'accompagner la demande des partenaires en matière de renforcement et d'accompagnement ; et en complément, d'identifier les ressources et capacités disponibles pour renforcer les réseaux de l'AAFEA. Cela permettra de clarifier les objectifs du partenariat entre les réseaux de l'AAFEA et la Coalition Eau et de définir le positionnement des acteurs. L'enjeu principal est de faire émerger une stratégie de co-renforcement au sein de l'Alliance, directement opérationnalisable ; elle s'appuiera sur les ressources existantes au sein de l'Alliance et de la Coalition Eau, et mettra un accent particulier sur 2 à 3 réseaux en fonction du rôle moteur qu'ils pourraient jouer dans le co-renforcement et dans l'animation de la dynamique sous régionale.

Un document stratégique, décliné sur le plan opérationnel, permet de synthétiser les travaux menés. La méthode d'élaboration de cette stratégie et la précision de son contenu restent toutefois à définir dans le cadre de l'apport méthodologique attendu de la consultance.

4. Méthodologie et activités

Comme indiqué dans les objectifs, il est attendu un apport méthodologique important de la part du prestataire, c'est pourquoi la liste d'activités ci-dessous reste assez large et est proposée à titre indicatif. Le prestataire devra proposer une méthodologie détaillée adaptée aux différents objectifs et en veillant à maintenir une démarche participative, indispensable à la conduite de ce travail.

- **Cadrage :**

Recueil d'information, collecte de la bibliographie, réunion de cadrage avec la Coalition Eau, réunion de cadrage avec le comité de pilotage (Coalition Eau et AAFEA), échanges pour clarifier la demande et l'accompagnement nécessaire par l'équipe de consultance, remise d'une note méthodologique

- **Exécution :**

Entretiens avec les parties prenantes (secrétariat, ONG membres, réseaux de l'AAFEA, autres organisations actives en matière d'appui à la société civile en Afrique de l'Ouest...), questionnaires, éléments de diagnostic ou auto diagnostic, travaux d'identification des besoins et demandes de renforcement, animation d'ateliers/réunions...

Les entretiens et réunions pourront être organisés en visio.

Un déplacement de 3 jours au Sénégal fin mars 2022 est envisagé pour saisir l'opportunité de la venue de plusieurs réseaux de l'AAFEA au Forum Mondial de l'Eau, pour (i) mener des entretiens avec les partenaires et (ii) organiser un atelier d'échanges d'une à 2 journées, consacré aux travaux sur le partenariat dans l'objectif d'alimenter l'élaboration de la stratégie partenariale.

- **Synthèse :**

Formalisation d'un document stratégique, réunion avec le comité de pilotage, finalisation du document et restitution.

5. Durée de la mission

L'exécution de la mission d'accompagnement durera 6 à 7 mois, de mars à septembre 2022.

6. Livrables

- Une note méthodologique (en début de mission)
- Les résultats de diagnostic des réseaux
- Un document de stratégie partenariale d'accompagnement et de co-renforcement (version intermédiaire et finale)
- Une synthèse de 2 à 4 pages, sous la forme d'un document de communication (avec schéma notamment), présentant la stratégie de co-renforcement, pour diffusion externe
- Une présentation power point pour une restitution des travaux
- Les comptes-rendus des éventuelles réunions et/ou ateliers organisés
- Tout autre document jugé utile ayant contribué à l'élaboration de la stratégie

7. Pilotage de la mission

Le/la consultant.e réalisera la mission en lien avec un comité de pilotage intégrant le Secrétariat, des ONG membres de la Coalition Eau et des représentant.es de l'AAFEA.

Le comité de pilotage assurera le pilotage, le suivi des travaux, la validation de la méthodologie et des grandes étapes de la mission.

Les prestataires auront au moins 3 réunions avec le comité de pilotage, au lancement de la mission (afin de présenter la méthodologie), à mi-parcours et à la fin, ainsi que des échanges complémentaires avec le secrétariat de la Coalition Eau.

A l'issue de la mission, un brouillon du document de stratégie partenariale sera produit et soumis aux commentaires du comité de pilotage.

8. Calendrier

La prestation sera à mener entre les mois de mars et septembre 2022.

Elle se déroulera selon le chronogramme indicatif ci-après :

Activités	Date limite
Lancement de l'offre	27 janvier 2022
Réception des offres	23 février 2022
Sélection des consultants	28 février 2022
Contractualisation	4 mars 2022
Lancement de l'exécution	7 mars 2022
Déplacement éventuel au Sénégal pour l'atelier de l'AAFEA	24-26 mars 2022

9. Budget

Le budget doit permettre de couvrir le temps de travail du prestataire. Le montant du contrat sera d'environ 15.000€ TTC.

En cas de mission de 3 jours au Sénégal en mars 2022, la Coalition Eau prendra en charge le déplacement international, l'hébergement en demi-pension et le transport sur place. En revanche, les autres frais de mission éventuels (repas non collectifs, etc.) devront être pris en charge par le/la consultant.e.

10. Profils recherchés

L'intervention sera effectuée par un ou une consultante ou une équipe de consultants (dans ce cas, leur complémentarité devra être expliquée).

Les prestataires devront disposer des compétences et connaissances suivantes :

- Expérience en matière de stratégies partenariales ;
- Connaissances des enjeux de structuration et renforcement de la société civile en Afrique de l'Ouest, voire des réseaux d'OSC du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Expériences d'accompagnement stratégique dans le secteur des ONG ;
- Capacités d'animation, maîtrise des techniques d'entretien ;
- Maîtrise de l'anglais ;
- Capacités démontrées d'analyse, de synthèse, de rédaction et de communication avec une variété d'acteurs.

11. Offre technique et financière

L'opérateur de l'étude est la Coalition Eau. Le contrat de consultance sera passé entre le/la consultant.e et l'ONG Gret, chef de file de la Coalition Eau.

Les propositions des prestataires devront comprendre les éléments suivants :

- Une proposition technique détaillant des éléments méthodologique, le calendrier détaillé, les supports utilisés, les moyens nécessaires à la bonne réalisation de la mission ;
- Une offre financière avec un budget détaillé (intégrant notamment la répartition proposée du nombre de jours travaillés par le/la consultant.e aux différentes phases de la consultance, en lien avec la méthodologie proposée) ;
- Sa présentation, les références liées à ce type de mission, son CV ;
- Tout autre élément jugé utile.

Les prestataires présélectionné·e·s pourront être convié·e·s à un entretien avec des membres du comité de pilotage.

Les offres sont à adresser au plus tard **le 23 février 2022**, à Sandra Métayer, coordinatrice Coalition Eau (sandra.metayer@coalition-eau.org), avec pour objet « Offre consultance stratégie partenariale ».

12. Annexes

12.1 Liste des documents disponibles

- Déclaration de l'AAFEA à l'atelier de juin 2019 ([ici](#))
- Note de bilan – Soutien aux micro-projets des collectifs de l'AAFEA (2020-2021) ([ici](#))
- Article ([ici](#)) et compte-rendu ([ici](#)) de l'atelier 8 d'échanges d'expériences et de formation des collectifs Eau et Assainissement d'Afrique de l'Ouest et du Centre (2019, Sénégal)
- Article ([ici](#)) et compte-rendu ([ici](#)) de l'atelier 7 d'échanges et de formation des collectifs Eau et Assainissement d'Afrique de l'Ouest et du Centre (2018, Burkina Faso)
- Article sur l'atelier 6 d'échanges et de formation des collectifs Eau et Assainissement d'Afrique de l'Ouest et du Centre ([ici](#)) (2017, Bénin)
- Fiche de présentation du projet Eau et Assainissement pour Tous financé par le FNUD 2013-2016 ([ici](#))
- Synthèse des études d'état des lieux des collectifs d'organisations de la société civile du secteur eau et assainissement (2009) ([ici](#))

12.2 Liste des ateliers d'échanges organisés

Atelier 1, novembre 2010, Ouagadougou (Burkina Faso) : restitution des résultats de ces études, excepté la Mauritanie ; élaboration d'axes de travail et de mobilisation des collectifs dans chacun des pays, afin de faire progresser le secteur.

Atelier 2, juin 2012, Lomé (Togo) : partage des expériences de mobilisation des collectifs, élaboration d'une première feuille de route de plaidoyer et lancement des pistes d'action dans ce cadre.

Atelier 3, juillet 2013, Thiès (Sénégal) : partage des expériences de mobilisation des collectifs, formation aux techniques de plaidoyer, élaboration du projet « Eau et Assainissement pour Tous »

Atelier 4, octobre 2014, Douala (Cameroun) : partage des expériences de mobilisation des collectifs, formation à la veille citoyenne sur les budgets nationaux Eau et Assainissement, temps d'information sur les grands enjeux de 2015, suivi du projet « Eau et Assainissement pour Tous »

Atelier 5, janvier 2016, Lomé (Togo) : partage des expériences de mobilisation des collectifs, formation sur la thématique Eau et Climat, bilan du projet « Eau et Assainissement pour Tous » et pistes pour un projet EAT 2.

Atelier 6, janvier 2017, Cotonou (Bénin) : partage des expériences de mobilisation des collectifs, renforcement des capacités sur les enjeux globaux pour le secteur (Climat, ODD, financements), préparation de la 2ème phase du projet « Eau et Assainissement pour Tous » (EAT2).

Atelier 7, février 2018, Ouagadougou (Burkina Faso) sur le thème « Le contrôle citoyen pour l'atteinte de l'ODD Eau et Assainissement » : partage d'expériences, renforcement des capacités sur le contrôle citoyen (étude sur les mécanismes de redevabilité pour l'ODD6, formation sur

les outils de contrôle citoyen), travail sur les plans stratégiques des pays pour renforcer le contrôle citoyen sur l'ODD6, temps d'information sur les grands enjeux pour le plaidoyer

Atelier 8, juin 2019, Saly (Sénégal) sur le thème : « En route pour Dakar 2021 : la mobilisation des ONG/OSC Eau et Assainissement de la Sous-région » : partage d'expériences sur le contrôle citoyen ; élaboration d'une stratégie de plaidoyer et d'action des collectifs ouest-africains de la société civile Eau et Assainissement en vue du 9ème Forum Mondial de l'Eau (Dakar, 2021) et dans le cadre de l'accélération de la mobilisation pour l'atteinte des ODD ; participation à la réunion de lancement (2 jours) du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau prévu en mars 2022 à Dakar.